

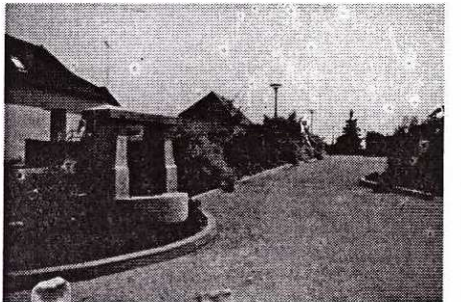
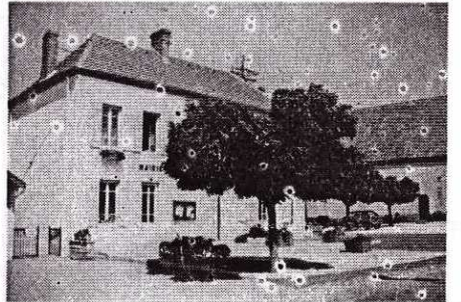
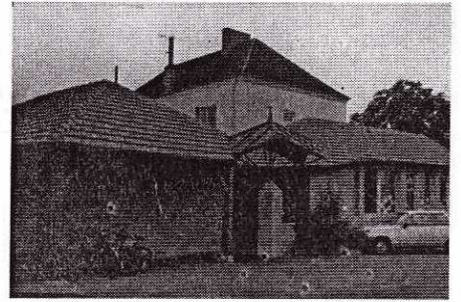
BAUDRIÈRES

Bulletin d'information de la commune de Baudrières (71)

1996

aujourd'hui

BIENVENUE A BAUDRIERES



Le Mot du Maire

La parution du Bulletin Municipal, dont nous avons souhaité conserver le caractère simple, voire artisanal, me donne l'occasion de présenter à tous les habitants de Baudrières, mes meilleurs voeux de santé, bonheur et prospérité.

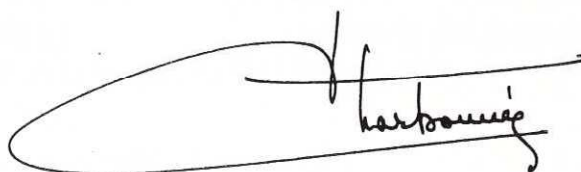
J'ai constaté avec un réel plaisir, que les premières invitations de la Municipalité, ainsi que le repas organisé par le CCAS et le Conseil Municipal, ont été largement suivis par la population.

Je me réjouis de cet intérêt pour la vie associative et je sais pouvoir compter désormais sur l'esprit d'initiative et le dévouement des membres des associations fonctionnant dans la commune, pour que se multiplient avec l'appui total de la nouvelle Municipalité, les occasions de satisfaire ce besoin de communication et de convivialité manifesté par nos compatriotes. Faisons en sorte que Baudrières demeure, en cette fin de siècle où s'accroissent de lourdes menaces, un petit coin où il fait bon vivre.

Etre Maire, donne l'occasion de mieux connaître sa Commune, mais aussi de mieux connaître les gens et par là même, de mieux appréhender leurs préoccupations ou leurs difficultés.

C'est imprégné de cet état d'esprit que je terminerai ces quelques lignes tout en ayant une pensée particulière pour ceux qui se trouvent dans la difficulté. Ne perdons pas courage et gardons toujours l'envie d'aller de l'avant, car c'est en partie nous-même qui réalisons notre avenir, par nos choix et nos décisions.

Bonne année pour Baudrières.

The signature is a large, stylized cursive script. It begins with a large, sweeping loop on the left side, followed by several smaller loops and flourishes. The name 'Harbouin' is clearly legible in the lower right portion of the signature.

SOMMAIRE

<i>Installation du nouveau Conseil Municipal</i>	3
<i>Qui fait Quoi</i>	4
<i>Décisions du Conseil Municipal</i>	6
<i>Tourisme et Fleurissement</i>	8
<i>Réglement Association Foncière.</i>	9
<i>La Minoterie GAY</i>	10
<i>Baudrières hier</i>	12
<i>Déchets ménagers</i>	14
<i>Nos sportifs à l'honneur</i>	16
<i>Tennis Club</i>	18
<i>Gymnastique Volontaire</i>	19
<i>Amicale Donneurs de Sang</i>	20
<i>Amicale Chasse</i>	21
<i>Etat - civil 1995</i>	22
<i>Calendrier des manifestations</i>	23
<i>Voeux de la Municipalité</i>	24

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 24 Juin 1995, les Membres du nouveau Conseil Municipal élus les 11 et 18 juin, se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur PLISSONNIER Marcel, Maire, qui a déclaré installer :

- Mmes DURAND Danielle - HANTZ Fabienne - INCERTI Marie Claire - MAIRE Chantal - PAGEAUT Martine -

- Mrs BERNIZET Roger - BROUX Jean Patrick - CAILLET Christian - CHARBONNIER Jean Paul - GROS Jean - GUILLET Franck - HUGUENIN Eric - LOMBARD Guy - MONNOT Roger - TISSOT Christian -
dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur MONNOT Roger, le plus âgé des Membres du Conseil Municipal, a pris ensuite la présidence.

A l'occasion de cette première réunion du nouveau Conseil Municipal, il a été procédé à l'élection du Maire.

Monsieur Jean Paul CHARBONNIER a été proclamé Maire.

Le nombre d'Adjoints ayant été fixé par délibération à quatre, ont été élus :

- * Monsieur Guy LOMBARD : 1er Adjoint
- * Madame Danielle DURAND : 2ème Adjoint
- * Monsieur Roger BERNIZET : 3ème Adjoint
- * Monsieur Jean Patrick BROUX : 4ème Adjoint

Dès son élection, Monsieur Jean Paul CHARBONNIER, le nouveau Maire, a tenu à remercier Monsieur Marcel PLISSONNIER, Maire sortant, pour le travail accompli au cours de ses douze années de mandat.

Maire:

Mr. Jean Paul CHARBONNIER
(Le Maire préside les 4 commissions)

Premier Adjoint:

Mr. Guy LOMBARD
(Le 1er Adjoint assiste à toutes les
réunions des commissions)

Commission 1 : Finances, Actions économiques.

1er Adjoint responsable : Mr. Guy LOMBARD

Membres : Mme Danielle DURAND Mme Marie Claire INCERTI
 Mme Martine PAGEAUT Mr. Roger BERNIZET
 Mr. Jean Patrick BROUX

Commission 2 : Action Sanitaire et Sociale, Education, Culture.

Adjoint responsable : Mme Danielle DURAND

Membres : Mme Fabienne HANTZ Mme Marie Claire INCERTI
 Mme Chantal MAIRE Mme Martine PAGEAUT
 Mr. Eric HUGUENIN

Commission 3 : Agriculture, Assainissement, Equipement rural.

Adjoint responsable : Mr. Roger BERNIZET

Membres : Mme Fabienne HANTZ Mme Marie Claire INCERTI
 Mme Chantal MAIRE Mme Martine PAGEAUT
 Mr. Christian CAILLET Mr. Jean GROS
 Mr. Roger MONNOT

Commission 4 : Equipements et batiments, Tourisme, Associations.

Adjoint responsable : Mr. Jean Patrick BROUX

Membres : Mme Martine PAGEAUT Mr. Christian CAILLET
 Mr. Jean GROS Mr. Franck GUILLET
 Mr. Eric HUGUENIN Mr. Roger MONNOT
 Mr. Christian TISSOT

QUI FAIT QUOI ... QUI FAIT QUOI ... QUI FAIT QUOI ... QUI FAIT QUOI ...

Commission 1 : Finances, Actions économiques.

Elle se réunit:

- au cours du 1er trimestre pour préparer le Budget Primitif,
- avant le 30 juin pour examiner le Compte Administratif de l'année précédente,
- au cours du dernier trimestre pour élaborer le Budget Supplémentaire,
- chaque fois qu'une dépense importante est demandée par une autre commission pour savoir si elle est compatible avec les possibilités financières de la Commune.

Commission 2 : Action Sanitaire et Sociale, Education, Culture.

Cette commission regroupe:

- les actions de santé publique, d'hygiène, les interventions sociales, le CCAS, les dossiers RMI et leur suivi régulier,
- la cantine scolaire, les loisirs, la bibliothèque,
- les animations et fêtes,
- les contacts avec les écoles et les enseignants.

Commission 3 : Agriculture, Assainissement, Equipement agricole.

Elle a en charge tout ce qui concerne l'Agriculture et l'assainissement:

- assainissement eaux usées et des terrains, remembrement, chasse et pêche,
- assure le contact avec les associations à caractère agricole,
- gère et entretient les terrains communaux, les voies communales, les bois, l'équipement rural.
- FDAVOC, ordures ménagères et collectives.

Commission 4 : Equipements et batiments, Tourismes, Associations.

Cette commission:

- gère et entretient les batiments communaux,
- fixe la politique de l'habitat et d'urbanisme,
- ses attributions couvrent les secteurs de l'énergie, du tourisme et de l'hotellerie, le fleurissement, la vie associative, l'environnement, le FDAEC et les transports.

DECISIONS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL EN 1995

* Décide d'offrir à la population un apéritif républicain à l'occasion de la fête du 14 Juillet .

* Fixe l'indemnité de fonction du Maire et des Adjointes comme suit :

- Mr le Maire : Taux maximal 17 de l'indice 1015
- Premier Adjoint : 40% de l'indemnité du Maire
- 2ème/ 3ème/4ème Adjoint : 30% de l'indemnité du Maire.

* Fixe la redevance d'enlèvement des ordures ménagères comme suit :

- Par habitant : 137 F limité à 548 F par foyer
- " " situé à plus de 80 mètres du circuit de ramassage : 123 F limité à 492 F par foyer
- Résidences secondaires : 140 F
- Déchets industriels : 3500 F.

* Décide de la réfection de la voie communale VERNAY GIRARD dans sa totalité, ainsi qu'une purge sur le CV 9 au lieu-dit LE CHARLOT.
Pour ces travaux, le Conseil Municipal retient la proposition la moins disante émanant de la D.D.E. pour un montant de 423 105.10 F.

* Approuve les devis établis par la D.D.E. et l'O.N.F. pour le projet d'entretien des chemins ruraux et dessertes ainsi que la création d'un sentier forestier pour un montant total de 307 900 F .

Une demande de subvention à hauteur de 50% est formulée dans le cadre du FONDS DE GESTION DE L'ESPACE RURAL.

* Approuve les devis établis par l'O.N.F. pour les travaux de conversion dans la parcelle n°4 en forêt communale.

* Vote les 3 délégués titulaires et les 3 délégués suppléants appelés à élire les 3 sénateurs du Département le 24 Septembre 1995.

* Décide d'organiser un repas destiné à conforter le budget du C.C.A.S.

* Apporte son soutien à l'action de la défense de la forêt engagée par la Fédération Nationale des Communes Forestières de France. Cette action visant à demander l'abandon du projet d'augmentation des frais de garderie et l'imposition de 25% sur toutes les recettes forestières.

* Modifie les horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie comme suit :
Ouverture au public du lundi au vendredi de 13 H 30 à 17 H et le samedi matin de 10 H à 12 H. En dehors de ces horaires, la Mairie est équipée d'un répondeur téléphonique avec possibilité d'y laisser un message qui sera traité rapidement.

***Décide le remplacement :**

- Du lecteur de micro-fiches (ce lecteur ne permettant plus la reproduction des renseignements cadastraux depuis plusieurs mois)
- De l'ordinateur dont les performances actuelles ne permettent plus de traiter les données communales avec efficacité.

Dépense prévue pour ces matériels : 35 000 F.

*** Décide le déplacement de deux arrêts de bus scolaires (BOULAY / CHEVANYS) pour des raisons de sécurité.**

*** Décide la création d'une structure communale d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des habitants privés d'emploi. Mme Nelly HUGUENIN a été embauchée sous statut C.E.S. pour animer cet atelier.**

*** Décide de contribuer aux frais engagés par Mr le Maire à l'occasion de sa participation au Congrès des Maires de France à PARIS les 14/15 et 16 Novembre 1995.**

*** Décide d'attribuer au Comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de la Commune l'indemnité de Conseil annuelle au taux maximum, soit 2279.40 F pour l'année 1994.**

*** Approuve le plan de déneigement qui serait déclenché dès que la couche neigeuse ne permettrait plus une circulation normale. (7cm environ)**

*** Autorise Mr le Maire à embaucher un habitant de la Commune Mr Olivier MELA, actuellement en R.M.I. pour une durée d'un an, sous statut C.E.S. avec comme condition principale une recherche active d'emploi.**

*** S'étonne de voir la Société de Chasse PERRAT tenter une action en justice à l'encontre de la Commune qui lui loue par bail le droit de chasser sur 60 hectares de la forêt communale.**

Assure Mr le Maire de son total soutien pour que tout soit mis en oeuvre afin de ramener la sérénité concernant "l'affaire" CHASSE.

NOUS RAPPELONS QUE LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC TOUS LES APRES MIDIS DE 13 H 30 A 17 H ET LE SAMEDI MATIN DE 10 H A 12 H .

OFFICE DU TOURISME DE SENNECEY LE GRAND

L'Office du Tourisme de Sennecey-le-Grand est une association de loi 1901 ; créé le 15 mars 1969, il est présidé par Monsieur Henri Gilardon.

De cet O.T.S.I. (Office du Tourisme Syndicat d'Initiative) dépendent 22 communes du S.I.V.O.M. "Entre Saône et Grosne" dont celle de **BAUDRIERES**.

Le but de l'Office du Tourisme est de faire la promotion de notre région en accueillant les nombreux touristes qui viennent la visiter et de les aider à découvrir la diversité de nos paysages naturels et de notre patrimoine tant architectural, culturel, qu'économique. N'oublions pas que notre région est également réputée pour sa gastronomie et ses bons vins. Il peut orienter ses visiteurs aussi bien vers les hôtels que vers les gîtes ruraux et chambres d'hôtes pour lesquels il sert d'intermédiaire. L'O.T.S.I. cherche à développer le fleurissement, avec la participation active de ses 22 communes. Il a également une commission d'histoire qui fait des recherches sur le passé de notre région et une commission de linguistique qui cherche à préserver notre "patois" régional.

OFFICE DU TOURISME

Mairie

71240 SENNECEY LE GRAND

Tél. 85 44 82 54

LE FLEURISSEMENT

Le 2 août 1995, comme chaque année, des représentants bénévoles de l'Office du Tourisme de Sennecey-le-Grand (dont Monsieur Maurice COMMARET résident de notre commune) accompagnés par 3 conseillers municipaux ont visité et photographié les maisons fleuries de Baudrières. Le but est d'encourager et de récompenser tous les habitants qui participent au fleurissement de nos communes et qui, il faut le signaler sont de plus en plus nombreux.

D'année en année, le fleurissement du département s'améliore et s'intensifie. En 1995, 212 communes et 1500 particuliers recevront des prix dans les différentes catégories. La Saône et Loire est le premier département fleuri de Bourgogne. Les 22 communes qui dépendent de l'Office du Tourisme de Sennecey-le-Grand participent au fleurissement, ce qui représente 780 habitations. A Baudrières, 73 maisons ont été photographiées, 5 ont été classées en "Superbe", 14 en "Très beau", 22 en "Beau" et 32 auront des "Encouragements".

Le 8 décembre a eu lieu à Prissé la remise des prix par le Comité départemental du fleurissement. Quant à l'Office du Tourisme de Sennecey, il attribuera ses récompenses en mai 1996.

Continuons à embellir notre commune en la fleurissant pour la rendre accueillante.

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE BAUDRIERES

Règlement intérieur

Le présent règlement s'applique à tous les propriétaires et exploitants des parcelles incluses dans le remembrement.

Les propriétaires sont tenus de veiller au bon entretien des propriétés de l'Association Foncière.

1°) LE RESPECT DE LA VOIRIE ET DES FOSSES :

Il est formellement interdit de contourner sur les chemins, de labourer l'accotement non gravillonné et de déposer les déchets des champs.

Eviter le labour trop près des fossés.

Les exploitants devront nettoyer les accotements des chemins et fossés en face et en bordure de leurs parcelles.

Toute nouvelle création de pont et traversée de chemin doit faire l'objet d'une demande auprès du Président.

La circulation est limitée à 30 Km/H

Ne pas utiliser les chemins par temps de dégel et la nuit, en dehors des périodes de travaux.

Les chasseurs devront se conformer au règlement institué par la Société de Chasse.

2°) L'ELAGAGE DES BUISSONS :

Les propriétaires sont tenus à l'élagage des haies afin de ne pas porter préjudice aux chemins et fossés.

3°) LES OUVRAGES :

Chaque exploitant devra respecter rigoureusement les limites des ouvrages et les emprises des chemins.

4°) LE RESPECT DU REGLEMENT :

Le Bureau de l'Association Foncière compte sur la compréhension de tous pour que ce règlement soit respecté. Par contre, les contrevenants s'exposeront à des poursuites et procédures légales jusqu'à réparation du préjudice.

Fait et délibéré à BAUDRIERES le 20 juillet 1995

Le Président,
G. TISSOT.

La Minoterie GAY

L'histoire du moulin est depuis longtemps liée à celle de Baudrières, l'entreprise étant la plus ancienne de notre village.

Rencontre avec Pierre GAY, gérant du moulin situé à Boulay, au bord de la Tenarre :

Baudrières Aujourd'hui : *Pierre, donnez-nous un aperçu de l'historique de la minoterie :*

Pierre Gay :

Le moulin se situe dans la tradition des entreprises familiale. Cinq générations se sont succédées, perpétuant ainsi le travail du meunier tout en y ajoutant de nouvelles activités.

En 1856, Pierre GAY (déjà !), agriculteur de son état, achète le moulin et reconstruit de nouveaux bâtiments avec cinq paires de meules et des bluteries actionnées par des turbines à eau, puis une machine à vapeur.

Chaque génération a cherché à améliorer les moyens de fabrication : En 1900, le moulin est équipé de machines à cylindres révolutionnaires pour l'époque. En 1926, l'électricité remplace la vapeur. Georges, mon grand-père, installe un planchister permettant de passer à la mouture automatique en 1932. En 1974, un moulin moderne a été installé dans une aile neuve, avec plus tard de nouveaux silos. En 1991, l'entreprise se diversifie avec la vente de produits agricoles.

B.A. : *Et aujourd'hui, quelles sont les activités de la minoterie ?*

P. G. :

Nous en avons quatre :

- * Nous sommes organisme stockeur avec l'achat des productions végétales agricoles.
 - Le blé est soit transformé en farine, soit revendu à d'autres meuniers.
 - Le maïs et l'orge sont destinés au secteur de l'alimentation agricole ou aux amidonniers.
 - Les oléagineux à des tritrateurs. Ex : transformation du tournesol en huile et en tourteaux.

La collecte représente 10 000 Tonnes par an. Cette activité s'exerce sur la France et la C.E.E.

* La meunerie artisanale avec la fabrication de farine (20 000 quintaux de blé par an) distribuée chez les boulangers artisans de Saône et Loire et du sud de la Côte d'Or.

* L'approvisionnement agricole en engrais, semences et produits phyto-sanitaires;

* La fabrication d'alimentation du bétail, spécialement pour les bovins.

Ces deux derniers services sont assurés auprès d'exploitations de la région (dans un rayon de 30 km).

B.A. : *Quel est le poids économique de l'entreprise ?*

P. G.:

L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 18 à 20 M de Fr par an.
9 personnes dont 8 de Baudrières, réparties par moitié à la production et à la vente, m'assistent dans la bonne marche de l'entreprise .

Les emplois sont très diversifiés : un responsable farine, un chef meunier, un fabricant aliment , deux chauffeurs livreurs, une secrétaire et deux technico-commerciaux.

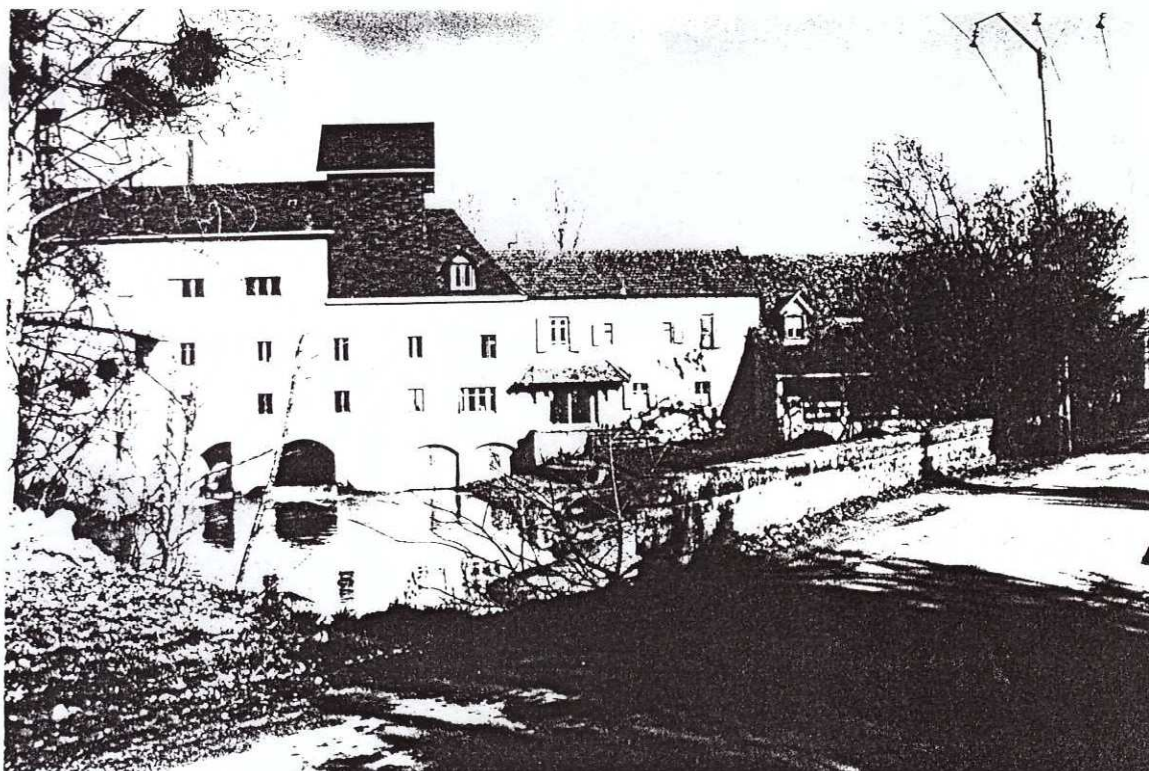
B.A. : *Selon vous, quels sont les atouts de votre entreprise ?*

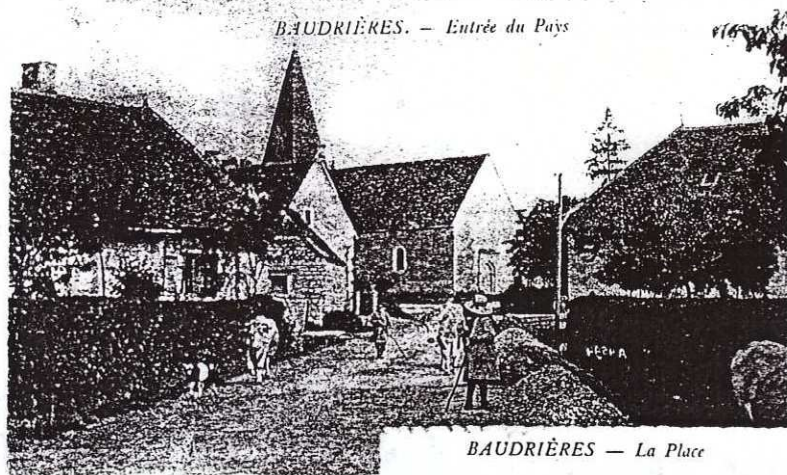
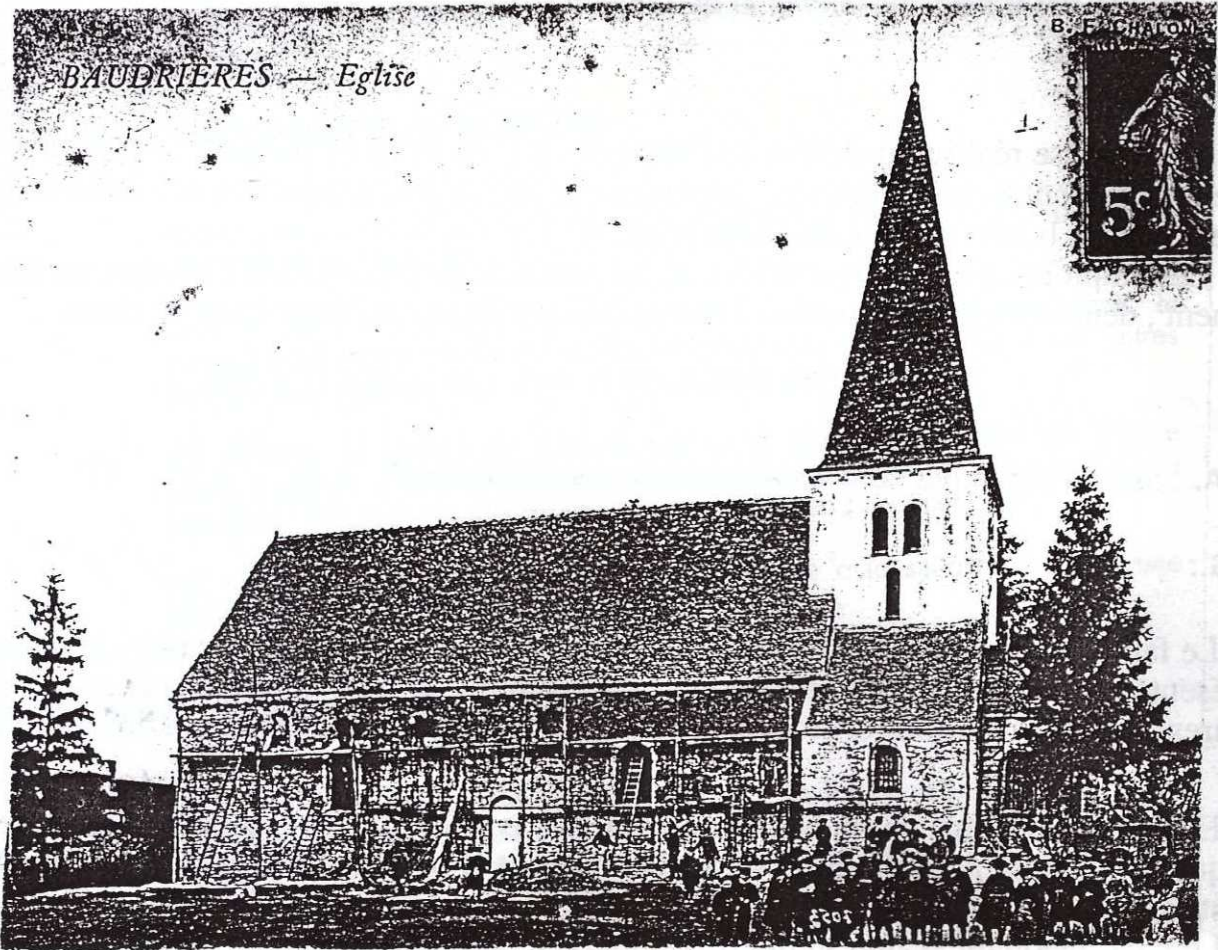
P. G.:

Le fait d'être une petite entreprise nous rapproche de nos clients. De plus, la minoterie représente une chaîne logique et complète. Nous fournissons les produits nécessaires aux cultures, nous les récoltons et stockons, puis les transformons en farine et aliments.

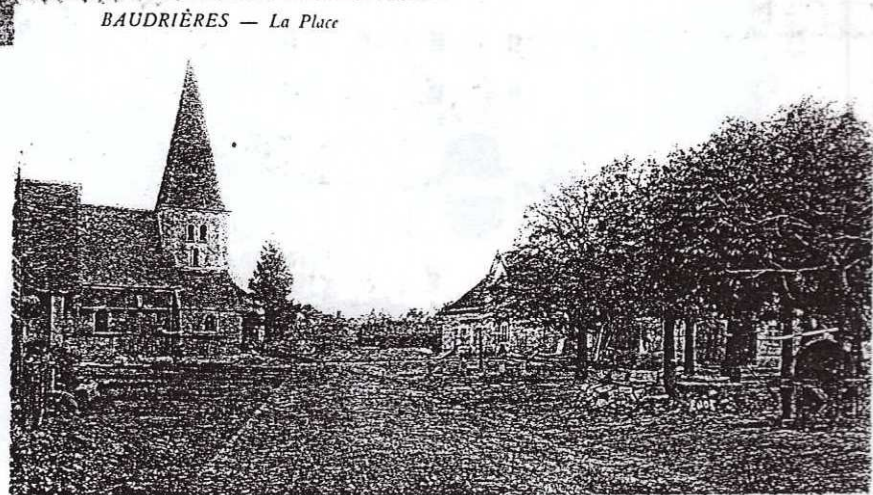
Elle est un mélange de tradition en travaillant avec des artisans et de modernisme, puisque l'on doit toujours améliorer les techniques et la productivité. En 4 ans, nous avons investi 3 M Fr en matériel.

Le moulin, comme d'autres entreprises locales, participe au maintien d'un tissu économique à Baudrières en zone rurale.





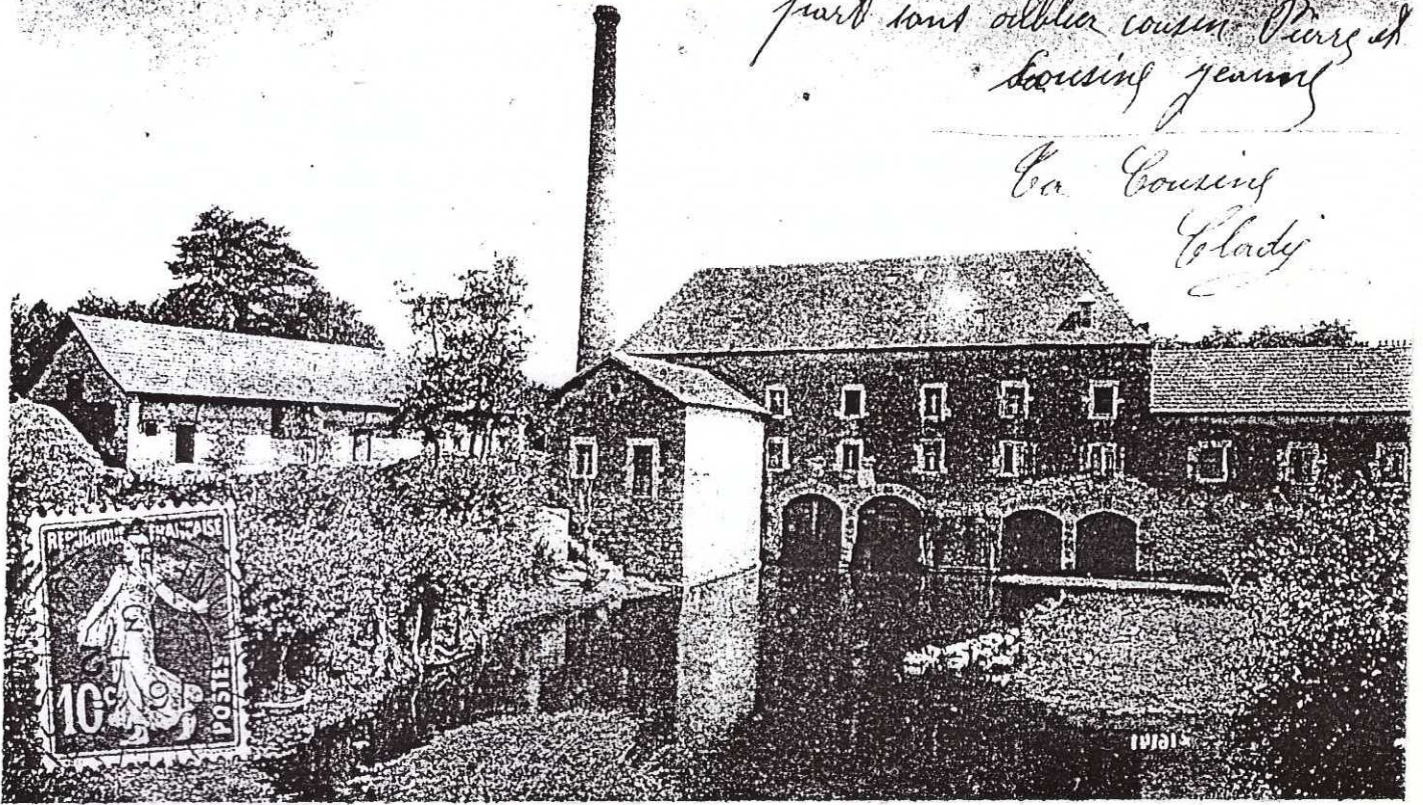
BAUDRIÈRES .



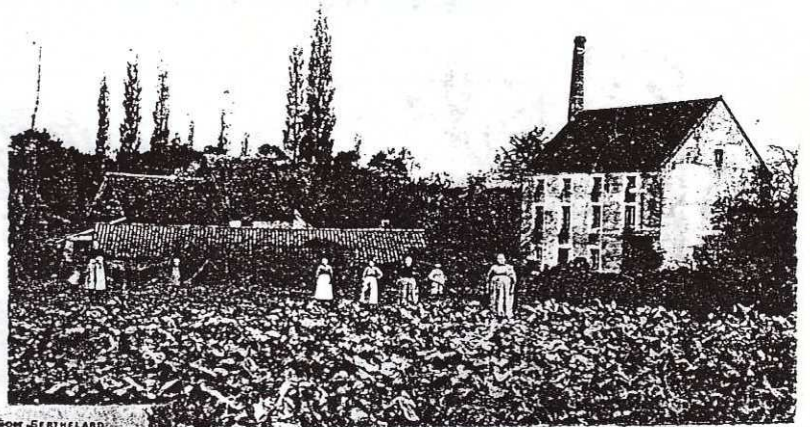
BOULAY par Baudrières — Le Moulin

Embrasse toute ta famille de moi
je n'ai pas oublié cousin Pierre et
soudain jeune

Ca Cousine
Clady



TENARRES par BAUDRIÈRES Saône et Loire — Le moulin



Moulin et Hameau de TENARRE par Baudrières (S.-&L.)



..... hier

NOS DECHETS MENAGERS : AUJOURD'HUI ET DEMAIN

LES CHIFFRES : LES DONNEES DU PROBLEME

Aujourd'hui, nous jetons en moyenne chaque jour près d'un kilo d'ordures ménagères par habitant.

Seul le verre déposé dans les containers, les déchets encombrants et occasionnels collectés dans les déchetteries sont recyclés. Tous les autres déchets sont jetés en vrac dans notre poubelle ordinaire.

18 millions de tonnes de déchets ménagers s'accumulent ainsi en France chaque année ; les décharges traditionnelles arrivent à saturation et le traitement des ordures ménagères coûte de plus en plus cher.

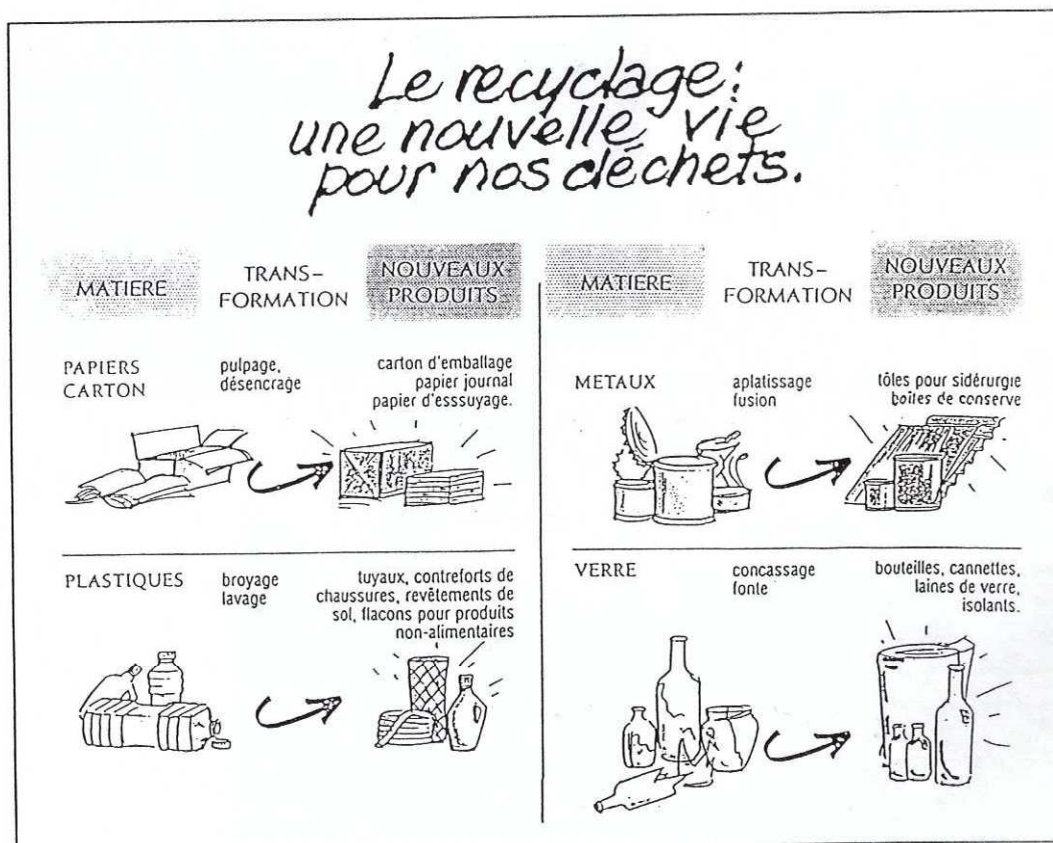
Les solutions actuelles ne peuvent plus faire face à la situation : il y a une réelle menace pour notre environnement.

UNE SOLUTION : VALORISER LES DECHETS MENAGERS

Un nouveau contexte juridique est apparu : la loi du 13 juillet 1992 fait obligation aujourd'hui aux collectivités locales de trier et recycler les déchets ménagers ; et bientôt la mise en décharge sera interdite.

En cherchant une solution, on s'aperçoit que parmi tous nos déchets ménagers, beaucoup d'entre eux, notamment certains des emballages pourraient être recyclés.

Ce recyclage permettrait alors de réduire la pollution, de minimiser le coût du traitement et d'économiser des matières premières et de l'énergie.



Valoriser les déchets d'emballages, c'est avant tout les trier. Il est donc important de ne pas mélanger dans votre poubelle habituelle les emballages recyclables (verre, papier, carton, plastique, acier, aluminium) avec les autres déchets.

Vos emballages préalablement séparés pourront être ainsi recyclés et transformés en une nouvelle matière première réutilisable pour d'autres produits.

L'ENGAGEMENT DU SICED BRESSE NORD : RECYCLER CE QUI PEUT L'ETRE

Le SICED BRESSE NORD (Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Elimination des Déchets), soucieux de préserver la qualité de l'environnement de notre région, s'est déjà engagé dans cette politique de tri et de recyclage.

1987 : Le Siced Bresse Nord lance l'opération de collecte du verre, avec l'installation de containers dans bon nombre de communes du Syndicat.

1994 : Le dispositif de récupération est complété par l'ouverture au public de cinq déchetteries : Dampierre En Bresse - Pierre De Bresse - Saint Germain Du Bois - Saint Germain Du Plain - Saint Martin En Bresse, ouvertes le lundi et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le mercredi de 14 h à 18 h.

Face au succès croissant de ces opérations d'apport volontaire auquel vous contribuez largement, le Syndicat en partenariat avec Eco-Emballages a fixé de nouveaux objectifs de valorisation des déchets ménagers.

1996 : En complément du système actuel, des aires d'accueil appelées "station verte" ou "point propre" seront installés prochainement dans nos Communes ne disposant pas de déchetterie. Chaque "station verte" comprendra 4 containers pour verre, plastique, papier-carton, et 1 pour boîtes acier aluminium.

Tous les emballages ménagers en carton, plastique, verre, acier, les revues et journaux que nous allons trier et déposer dans ces nouveaux containers seront recyclés. Trier est donc un geste utile.

JE TRIE : J'AI TOUT COMPRIS

Nous devons acquérir le réflexe de trier ce que nous jetons afin de limiter le gaspillage, d'améliorer le traitement de nos déchets, d'en minimiser le coût et préserver notre environnement.

La participation massive de tous et de chacun d'entre nous permettra d'optimiser le fonctionnement de ce nouveau dispositif et de répondre à la nouvelle réglementation française et européenne en matière d'ordures ménagères ; réglementation qui est aujourd'hui obligatoire.

Au cours du 1er semestre 1996, le SICED Bresse Nord, en partenariat avec l'Etat, le Département, Eco-Emballages, l'ADEME, procédera à l'installation de 50 "Stations vertes" ou "Points propres".

Dès maintenant, préparons nous à adopter la démarche "Tri-Recyclage" de nos déchets.

Dès maintenant, préservons notre environnement et préparons **demain**.

Une Baudriéroise Championne de France

Les 27 et 28 Mai, au stade Gerland à Lyon, Magali remettait en jeu son titre de Championne de France Handisports de tir à l'arc à 18 m. aux Jeux de l'Avenir. C'est avec un score de 406 points sur 600 que Magali a brillamment décroché son second titre de Championne de France.

Les Jeux de l'Avenir ont lieu tous les deux ans et rassemblent tous les centres de formation des handicapés moteurs de France. C'est l'aboutissement d'une sélection de différents concours qui se sont étalés sur les années 1994 et 1995.

La compétition se déroule en 10 volées de 3 flèches. Sachant qu'une volée dure 2' 30, non seulement l'adresse est importante, mais la maîtrise de soi et une grande concentration sont indispensables.

Pour Magali, ce 2° titre récompense deux ans d'efforts. Deux entraînements hebdomadaires à la Fondation Richard à Lyon où elle poursuit ses études, un stage par trimestre et la participation à de nombreuses compétitions auront été nécessaires.

Bien encadrée par son entraîneur, Mme Ginette METRAL, Magali va passer dans la catégorie supérieure: le tir à 25 mètres. Son objectif, bien entendu, est d'être toujours la première. Super

motivée, elle veut prouver que les handicapés peuvent faire du sport et atteindre le meilleur niveau.

Agée de 16 ans, Magali a tout l'avenir devant elle et lorsqu'on lui pose la question : " Quel est ton rêve Magali ? ", sans l'ombre d'une hésitation, elle répond " être Championne du Monde...". Pourquoi pas Magali, nous te le souhaitons tous.



Magali sur son terrain de prédilection.

A L' HONNEUR

Une Baudriéroise Championne de Bourgogne

C'est le 24 septembre 1995 à Nevers, à l'occasion de l'Equishow, que Stéphanie est allée décrocher son titre de Championne de Bourgogne de voltige équestre.

Passionnée d'équitation, Stéphanie a découvert la voltige équestre il y a 7 ans grâce à Dominique LECOQ, monitrice au Handi Bresse Cheval de Montret.

La voltige équestre est un sport qui consiste à réaliser des exercices de gymnastique sur un cheval tenu en longe par un moniteur. Les cavaliers voltigeurs exécutant, sur le cheval, ces exercices au galop.

La compétition se déroule, comme au patinage artistique, en deux phases avec un programme imposé où tous les concurrents présentent les mêmes figures et un programme libre où chaque participant effectue une succession de figures statiques et de figures dynamiques. Ces deux programmes étant exécutés en musique.

Stéphanie est une habituée des rencontres officielles. Mais son meilleur souvenir reste sa 6^e place aux Championnats de France des sociétés à Aix en Provence en 1994 avec l'équipe de Bresse Bourgogne Voltige.

Longue route Stéphanie....



Stéphanie en pleine action.

Le Tennis Club de Baudrières en 4ème division

L'équipe de Baudrières composée de Patrick Bernard, Guillaume Perrusson, Clément et Benjamin Régnier, Alain Lagoutte et Pierre Léoussoff, a joué en 5ème division du Championnat de Saône et Loire par équipes.

Cette année, une innovation, puisque les rencontres se sont jouées sur 4 simples et un double, ce dernier étant prépondérant en cas d'égalité aux simples.

Avec deux victoires contre le T.C. Sanvignes et le T.C. Gazelec, et deux défaites contre le T.C. Montchanin et le T.C. Virey dans une poule de 5 équipes, le T.C.B. s'étant maintenu dans la moyenne honorable du championnat, jouera l'année prochaine en division supérieure.

Il faut saluer l'ardeur et le dynamisme du capitaine de l'équipe, en l'occurrence Patrick Bernard, qui a su faire l'amalgame des jeunes et des anciens pour obtenir une équipe homogène et surtout soudée où l'esprit de compétition et la camaraderie font bon ménage.

Bravo à toute l'équipe et bonne continuation !

RESULTATS DES TOURNOIS DU T.C.B. :

Les 24 et 25 juin, à l'occasion du 10ème anniversaire du Club, le tournoi interne a connu un succès satisfaisant.

- | | | |
|---------------------|---|----------|
| - 1/2 finale | Clément Régnier bat David Chautard | |
| | Guillaume Perrusson bat Benjamin Régnier | |
| - Finale | Clément Régnier bat Guillaume Perrusson | 6-2, 6-4 |
| - En complémentaire | Arnaud Cretin s'impose face à Stéphane Gros | 6-2, 6-3 |

Par contre, le tournoi de double surprise a connu peu d'engouement.

Le tandem Gérard Thévenot - Patrick Bernard a remporté la victoire face à l'équipe Guillaume Perrusson-Olivier Perraut.

Le T.C.B. vous donne rendez-vous l'année prochaine et compte sur une participation plus importante.

La G.V.B. : Une activité pour tous !

Pourquoi avoir créé une section de Gymnastique Volontaire à Baudrières ?

Parce que je me suis aperçue qu'un certain nombre de personnes avaient envie de pratiquer une activité sportive, mais qu'elles n'en avaient pas l'opportunité. En effet, il n'est pas facile, après une journée de travail, de prendre ses affaires de sport et d'aller à Chalon-sur-Saône ou à Louhans, pour pratiquer une heure de gymnastique ou autre sport. De plus, les clubs privés sont très onéreux. Il faut compter environ 2000 francs à l'année !

J'ai donc décidé de créer une section G.V. afin de permettre, aux personnes désireuses de pratiquer un sport à un prix abordable et au sein de leur commune, mais aussi afin de dynamiser le village.

La Gymnastique Volontaire est un sport à part entière puisqu'une Fédération Nationale le représente auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Les objectifs sont les suivants : **préserver et privilégier la santé à tous les âges de la vie.**

La G.V.B. aujourd'hui :

Plus qu'une réussite, un véritable succès ! La G.V.B. compte 41 adhérents dont 35 habitent Baudrières. Les plus jeunes ont 14 ans et notre doyenne, très active, a 74 ans !... **Une activité sportive vraiment pour tous !**

Pour le bon déroulement des séances, deux horaires ont été aménagés :

- Le lundi de 18H30 à 19H30

- Le jeudi de 19H15 à 20H15

Les activités se déroulent à la Salle Polyvalente mais dès le retour des beaux jours, certaines activités se feront en plein air (séances dites d'oxygénation). Des séances de jogging seront peut-être prochainement organisées le samedi ou le dimanche matin.

L'encadrement des séances est assuré par une animatrice diplômée d'Etat ; ce qui permet à l'association d'être assurée et d'être affiliée à la Direction Départementale Jeunesse et Sports.

Espérons que cette réussite ne soit pas éphémère et que la section comptera autant d'adhérents, sinon plus, dans les années à venir.

Pourquoi ne pas créer une séance réservée aux enfants et une pour les personnes d'âge avancé ?

La G.V.B. espère ainsi dynamiser Baudrières et envisage d'organiser au printemps une ou plusieurs marches le dimanche après-midi et peut-être un rallye découverte pour clore la saison. Tous les habitants seront sportivement invités à participer à ces différentes manifestations.

G.V.B.

PRESIDENTE	Maryline Ravelet
TRESORIERE	Pascale Gay
SECRETAIRE	Nathalie Pizzini

Pascale Gay.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Cette association est née à l'automne 1986. Son but est d'organiser les collectes de sang dans notre commune. Le Centre de Transfusion de Chalon-sur-Saône fixe les dates de passage et donne une somme de 15F par donneur de sang.

Les membres de l'Amicale préparent le repas qui est offert à chaque personne après la collecte.

La participation du Centre de Transfusion ne couvre évidemment pas le coût du repas. C'est pourquoi l'Amicale avait organisé en 1989, avec l'Aéroclub de Cuisery, une journée U.L.M. dirigée par Mr Bernard Girardeau, notre receveur P.T.T. Les réserves s'épuisant, un loto a eu lieu le 12 novembre 1995. Une très bonne participation a été enregistrée et ainsi les repas des prochaines collectes continueront, dans la convivialité, à être plus qu'un simple "casse-croûte".

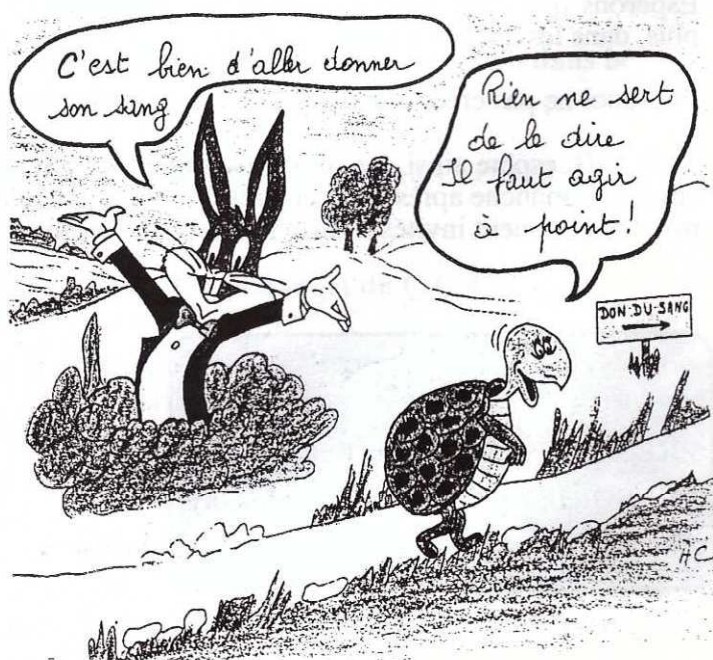
Le 23 septembre 1995, la réunion annuelle de secteur s'est déroulée à la salle polyvalente de Baudrières. En 1994, 40 000 prélèvements ont été effectués en Saône et Loire dont 20 000 pour le Centre de Chalon-sur-Saône. Les donateurs sont récompensés par des médailles : argent pour 10 dons, argent étoile pour 25 dons et or pour 50 dons.

A Baudrières, la collecte du 1er août 1995 a rassemblé 65 donateurs dont 3 nouveaux, et celle du 21 novembre, 49 donateurs dont 2 nouveaux. Les dates des collectes pour 1996 dans notre commune sont les suivantes :

- 22 février
- 30 juillet
- 19 décembre

Il convient de savoir que l'on donne son sang à Baudrières depuis 1953-54. C'est Monsieur le Curé Mathy de Brienne, à l'époque responsable de secteur, qui a incité la population à ce geste. Ensuite, Monsieur René Lombard a fait preuve, pendant de longues années, de dévouement pour que les collectes de sang continuent dans notre village jusqu'à la création de l'Amicale.

Offrir son sang est sans aucun doute un des plus beaux gestes humanitaires ; venez nombreux afin de partager cette préoccupation de l'Amicale des Donneurs de Sang. 3 000 000 de dons de sang sont nécessaires pour assurer la survie des malades et des blessés.



AMICALE CHASSE BAUDRIERES

Le doyen des Chasseurs, Monsieur Albert CLERC, né le 14 Juin 1909 à BAUDRIERES, a reçu la médaille de Bronze de l'Office National de la Chasse le 19 Août 1995.

Il totalise 70 permis de chasser et chasse toujours. Maître Pierre DAILLANT, Président de la Fédération Départementale, Président de l'Union Fédérale Nationale et Européenne de la Chasse, a tenu à remettre lui-même cette distinction, en présence de Monsieur le Maire Jean Paul CHARBONNIER, des Adjointes, des Conseillers, des Présidents de Sociétés de la Commune, ainsi que des chasseurs et leurs épouses.

Le Président Georges VIALLET et son prédécesseur René BUCHAILLARD ont offert un magnifique trophée de chevreuil et un porte-fusil au récipiendaire.

Monsieur Albert CLERC a largement mérité cet honneur, car il a consacré beaucoup de son temps à cette Société et est à l'origine de sa création. En effet, il a été élu membre du premier Conseil d'Administration qui s'est constitué le dimanche 24 Juin 1934, à la Salle de la Mairie.

La composition du bureau était la suivante :

- * Président : François FORET, né le 3 AVRIL 1873
- * Vice-Président : Henri GALLAND, né le 27 Mai 1900
- * Trésorier : Philibert GUILLON, né le 7 Septembre 1874
- * Secrétaire : Marcel CADAU T, né le 5 Avril 1902
- * Administrateurs : Henri DIJOUX, né le 23 Février 1865
Claude BOURLIONE, né le 6 Octobre 1892
Albert CLERC, né le 14 Juin 1903

Monsieur CLERC a été Président de l'Amicale du 15 Août 1954 au 27 Juillet 1974.

L'Amicale Chasse est la plus ancienne Société de BAUDRIERES. Elle procède à l'élimination des prédateurs par les battues et au nettoyage des sous-bois par l'élagage des files et des sommières.

Les membres de la Société vous ont réservé 8 chevreuils et 5 sangliers pour leur banquet du 27 Janvier 1996 à la salle polyvalente et leur méchoui du 6 Juillet 1996 au Crazot.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre à l'occasion de ces deux manifestations.



Le Président,
G.VIALLET.

ETAT CIVIL 1995

NAISSANCES :

HAYOTTE Océane	04 Mai
MIGUET Camille Gwendoline	30 Juin
MONNET Camelle Orane	20 Août
BARANOFF Marvin Michel Jean	13 Octobre

MARIAGES :

KOFFI Affriyé et COLIN Sonia	20 Mai
GRANDVAUX Raphaël Edouard et GROS Rachel Fabienne	19 Août
PRUD'HOMME Stéphane Roger et MARTIN Patricia Angélique	16 Septembre
VENDROUX Philippe et PLAT Fabienne Michelle	10 Novembre
MELA Joseph Guy et BARANOFF Isabelle	23 Décembre

DECES :

VENDROUX Marie Jeanne épouse PAGEAUT	26 Janvier
MARCEAU Marie Cécile épouse BADOT	28 Janvier
PETIT Gisèle Régine veuve LAROCHE	02 Février
NIVET Michel	23 Avril
MERITE Gaston	02 Mai
GENIEUX Pierre	14 Mai
PELLETIER Marie veuve CARLOT	17 Mai
VANDROT Marie Simone épouse POTHIEUX	24 Novembre

NOUVEAUX HABITANTS :

Mr et Mme OHANNA VASLET	Saugy
Mr MIGUET Franck - Melle ARNAL Sandrine	Tenarre
Mrs COUZINIE Thierry et Anthony	Le Bourg
Mr CELLE J Pierre - Melle FOURREAU Delphine	Les Bruyères
Mme GUILLET Marcelle et Stéphanie	Tenarre
Mr LEJOUR Stéphane - Melle FOURQUET Audrey	Route de St Vincent
Mr et Mme SCHATZ STEPHAN	Route de St Vincent
Melle THOMASSIN Annick	Les Mauprés
Mr et Mme ROHRER Aldo	Tenarre

Calendrier des Manifestations 1996

7 Janvier	Concours de cartes	Foyer Rural
27 Janvier	Repas annuel	Amicale Chasse
3 Février	Bal Costumé	Espace Jeunesse Loisirs
22 Février	Collecte de Sang	Amicale Donneurs de Sang
24 Février	Repas annuel Bal	Conscrits
2 Mars	Loto	Foot Vétérans
17 Mars	Loto	Club des Palombes
8 Juin	Concours de Pétanque	Foyer Rural
9 Juin	Festival	Majorettes
29 Juin	Méchoui	Foyer Rural
6 Juillet	Méchoui	Amicale Chasse
13 Juillet	Méchoui	Amicale CATM
14 Juillet	Apéritif Républicain	Municipalité
14 Juillet	Méchoui	Amicale Donneurs de Sang
27 Juillet	Concours de Pétanque	Foyer Rural
30 Juillet	Collecte de Sang	Amicale Donneurs de Sang
7/8 Septembre	Fête Patronale	Municipalité
19 Septembre	Repas annuel	Club des Palombes
12 Octobre	Choucroute	CCAS / Municipalité
3 Novembre	Matinée d'Automne	Foyer Rural
10 Novembre	Loto	Amicale Donneurs de Sang
17 Novembre	Loto	Majorettes
24 Novembre	Concours de Cartes	Amicale CATM
1 Décembre	Loto	Ski Club
8 Décembre	Repas des Anciens	CCAS / Municipalité
19 Décembre	Collecte de Sang	Amicale Donneurs de Sang
21 Décembre	Arbre de Noël	Majorettes

La nouvelle équipe municipale



Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Adjointes,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

vous souhaitent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.